



FRANCE BOIS FORÊT

Trois questions à Jean-Michel Servant

Jean-Michel Servant a pris en juin dernier le relais de Michel Druilhe à la présidence de l'interprofession nationale France Bois Forêt. Il souhaite œuvrer pour renforcer la forêt et la filière.

► **Quelles ont été les motivations de votre candidature à la présidence ?**

Une filière forêt-bois forte et productrice de bois représente l'un des seuls moyens de répondre aux enjeux actuels en matière de décarbonation de nos activités face au changement climatique. Il y a urgence à agir. La forêt subit les conséquences du changement climatique, mais elle représente aussi une solution. La mise en œuvre du bois comme matériau renouvelable et biosourcé, en substitution aux ressources fossiles, a toujours un bilan positif pour la planète. J'ai également assumé cette candidature à la demande initiale du président Antoine d'Amécourt afin de respecter la règle de l'alternance des présidences entre l'amont et l'aval de la filière. En tant que forestier gérant d'un groupement familial dans les Deux-Sèvres, je suis engagé depuis le début des années 2000 dans les instances forestières, Fransylva et CRPF.

► **Quels sont pour vous les grands défis collectifs de la filière ?**

Lenjeu pour l'interprofession est avant tout de partager un projet commun avec nos partenaires de la filière (CSF¹, FBIE², Codifab³, interprofessions régionales Fibois). Il est essentiel de tous nous mobiliser pour répondre au défi de l'adaptation des forêts au changement climatique. Cette adaptation prend plusieurs formes, et les forestiers auront besoin d'être soutenus. Des projets de recherche et des expérimentations existent déjà, mais nous devons aujourd'hui accélérer et changer d'échelle, face aux tempêtes à répétition, aux attaques parasitaires et aux dépérissements. Il s'agit d'accompagner le renouvellement de notre forêt en encourageant la diversification, y compris avec des essences nouvelles, pour préserver ses fonctions multiples. L'autre grand défi de la filière sera de se montrer à la hauteur de la demande et d'augmenter la part de bois dans la construction, permise notamment *via* la RE2020.

1. Comité stratégique de filière.

2. France Bois Industries Entreprises.

3. Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

01. Jean-Michel Servant. @ Tous droits réservés.

► **Comment agir ?**

Il y a d'abord un enjeu de modernisation de la filière, à tous les niveaux : du négoce aux entreprises de travaux en passant par les acteurs de transformation. Bien sûr, le modèle de la scierie locale conserve sa place pour certains produits. Cependant, la demande est principalement structurée par des marchés de masse, la construction, l'emballage, la logistique, qui appellent à rendre la transformation toujours plus performante et créatrice de valeur ajoutée. Nous devons aussi poursuivre nos efforts de communication auprès du grand public et d'une partie de la société qui ne comprend pas toujours que le rôle du forestier est essentiel. Quand certains ont une vision romantique d'une forêt qui s'autogérerait, nous devons rappeler que la seule manière de maintenir la véritable multifonctionnalité de la forêt et de la protéger est que des sylviculteurs s'en occupent. Enfin, il ne s'agit pas d'enfermer le matériau bois dans une vision ancienne et patrimoniale. Le bois est moderne. À nous de recréer une économie circulaire où le bois est central, au bénéfice de la société, de la filière et des sylviculteurs. Le bois est l'avenir de la forêt et inversement. Tout est lié.